

Communiqué de presse du SE-UNSA 18

Carte scolaire : le SE-Unsa dépose une alerte sociale pour contraindre l'Inspecteur d'Académie du Cher à négocier

Sans doute encouragés par la « prime à la casse », les recteurs rivalisent d'invention pour supprimer des emplois dans l'Education Nationale. Rien n'échappe à cette chasse budgétaire qui explore les moindres recoins du système éducatif sans jamais s'interroger sur les finalités de l'école, sans que jamais les questions pédagogiques de fond soient évoquées.

Notre département n'échappe pas à la règle et s'engage ainsi dans la voie de l'affaiblissement de notre service public d'Education.

Courageusement, le ministère reporte la concertation sur la carte scolaire ... après les élections cantonales !

Les élus politiques qui ont voté un budget catastrophique pour l'Education Nationale (1) et tous ceux qui les soutiennent dans ce département n'ont pas le courage d'affronter, devant les électeurs, les conséquences qu'aura leur vote dans nos écoles et nos établissements.

La préparation officielle de la carte scolaire 2011 est reportée après les élections cantonales de mars. C'est donc après le 27 mars que se tiendront les groupes de travail et les instances de concertation.

Dans les écoles, la rentrée 2011 sera marquée par 27 suppressions d'emplois d'enseignants, la suppression systématique des postes d'intervenants en langue vivante, au moment même où le ministre annonce un plan langue dès la maternelle ! Les RASED vont être amputés d'une partie de leurs moyens.

La scolarisation des enfants de deux ans est sacrifiée. Elle sert toujours de variable d'ajustement, tout comme les postes d'enseignants spécialisés au service de la difficulté scolaire où du handicap.

Quant aux difficultés de remplacement, ce n'est pas en supprimant les emplois qu'elles pourront être résolues.

Face à cette volonté de non transparence, de calculs politiques en cette période d'élections, d'incapacité de certains élus de prendre leurs responsabilités, face à cette situation inquiétante pour notre département, le SE-Unsa décide donc de se saisir du dispositif d'alerte sociale désormais à sa disposition pour contraindre l'administration à négocier sur ces suppressions d'emplois.

Comme le prévoit la loi, le SE-Unsa vient donc de déposer une demande de négociation préalable auprès de l'inspecteur d'académie. Cette négociation aura lieu le vendredi 11 mars à 13h30.

L'Inspecteur d'Académie du Cher doit fournir au SE-Unsa, comme inscrit dans la réglementation, tous les documents utiles à cette négociation, ce qui n'a pas été encore fait.

Dans le même temps, le SE-Unsa mobilise pour la journée d'action du 19 mars pour exprimer, avec la communauté éducative, son opposition à la casse budgétaire que subit le service public d'éducation.

(1) Ce budget qui prévoit plus de 400 suppressions de postes d'enseignants dans l'académie et plusieurs dizaines dans nos écoles et nos établissements a été approuvé par Yves Fromion, Louis Cosyns députés du Cher, Rémy Pointereau et François Pillet Sénateur.

Le 9 mars 2011
CIRIER Jean-Yves
Secrétaire départemental
02-48-24-30-43 ou 06-88-48-91-76